

# Autonomie et participation sociale

## FPT 2

Discipline Compétences (Valeur accordée en %)	1 <sup>er</sup> bulletin Valeur de l'étape : 50 % Date de publication : 28 janv 2022	2 <sup>e</sup> bulletin Valeur de l'étape : 50 % Date de publication : 10 juillet 2022	
<b>FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT</b>			
C 1: Manifester son autonomie dans des situations de la vie courante (40 %)	Évalué	Non-évalué	Évalué
	Situer l'objectif à atteindre dans une situation de la vie courante S'engager activement dans l'action Réfléchir sur sa capacité d'agir de façon autonome  Par le biais d'exercices, projets, participation en classe  Compétence évaluée aux étapes 1 et 2		
C 2 : Adopter une position réfléchie sur des enjeux tirés de la vie courante (40 %)	Évalué	Évalué	Évalué
	Se faire une première opinion La comparer avec celle des autres Affirmer sa position Évaluer sa démarche  Par le biais d'exercices, projets, participation en classe, SAÉ,  Compétence évaluée aux étapes 1 et 2		
C 3: Faire une expérience de participation sociale dans son milieu (20 %)	Non-évalué	Évalué	Évalué
	Planifier une démarche de participation sociale dans son milieu Mettre en œuvre sa démarche Évaluer les retombées de son engagement  Exercices, projets, participation en classe, SAÉ, Compétence évaluée aux étapes 1 et 2		

